

Formation AIPR CONCEPTEUR 1/2

OBJECTIFS

À l'issue de la formation, le stagiaire aura appris la réglementation liée aux travaux à proximité des réseaux, ses connaissances du Guide technique, identifier les risques métier pour adapter vos méthodes de travail, préparer et obtenir l'examen AIPR sous forme de QCM

PUBLIC CIBLE

Salarié du maître d'ouvrage ou du maître d'œuvre devant intervenir en préparation ou suivi des projets de travaux. Pour tout projet de travaux, au moins un salarié du maître d'ouvrage ou de l'organisme intervenant pour son compte, doit être identifiable comme titulaire d'une AIPR « concepteur ». En outre, pour tout prestataire en localisation des réseaux ou en récolement de réseaux neufs voulant être certifié, au moins un responsable et l'ensemble des techniciens intervenant sur le terrain doivent être titulaires d'une AIPR «concepteur ».



TARIFS

À partir de **700 € HT en INTRA**
10 participants maximum
180 € HT en INTER-entreprise



DURÉE

7 h (QCM inclus)



LIEU

Dans vos locaux ou en inter entreprise

PRÉ-REQUIS > aucun

PROGRAMME

- L'impact de la réforme de protection à l'endommagement des réseaux sur le chantier, votre rôle, vos responsabilités, vos obligations avant et pendant les travaux.
- La réglementation DT – DICT – Principaux points de repères.
- La réglementation AIPR (Autorisation d'intervention à proximité des réseaux).
- Les différents acteurs de la réforme DT – DICT.
- Les types de réseaux concernés (DT – DICT) – Les cas de dispense.
- Le fonctionnement du système (DT suivie d'une DICT – DTDICT conjointes) – Évaluation.
- L'exécution des travaux.
- QCM

FORMATEUR

Yannick MEUNIER



PROFIL
LINKED IN:



Contact : 06 99 39 78 24

TAUX DE RÉUSSITE :

100 %



Modalités de suivi et d'évaluation

- QCM sur site du Ministère de l'environnement

ACCESSIBILITÉ

Sensibilisés à l'importance de faciliter l'accès à la formation pour les salarié.es en situation de handicap, nous sommes à votre écoute pour étudier les modalités spécifiques nécessaires pour l'un ou plusieurs de vos salarié.es. Notre référente en la matière, Nathalie Boisson, est disponible pour évoquer le sujet dès le début de votre projet.

Contactez-nous !

06.99.39.78.24